

Les coups de pouces d'

Parmi ses ressortissants, la CCI compte de nombreuses petites entreprises très combattives de la métallurgie. La CCI les aide à se développer en les accompagnant dans la recherche de nouveaux marchés et de contacts de clients internationaux.

Trois réussites, témoignages.

En s'associant à la Wallonie, au Bureau économique de la province de Namur et à l'association Idelux d'Arlon, la CCI des Ardennes a mis en œuvre un pôle transfrontalier de jeunes entreprises ardennaises et wallonnes sachant innover dans le secteur des technologies de l'information, dans celui des technologies industrielles spécialisées et dans la conception de nouveaux produits. Sept sociétés ardennaises et quatre wallonnes ont participé avec le soutien actif de la CCI des Ardennes au salon rémois Innovact, les 18 et 19 octobre 2006. Cette initiative qui participe du développement transfrontalier des entreprises, a bénéficié de crédits européens (opération inscrite dans le programme Interreg III). *"La participation à Innovact des sociétés ardennaises et wallonnes a été très positive, précise Géraud Spire, président de la CCI des Ardennes. Elles ont pu se faire connaître sur ce forum et nouer des contacts commerciaux, financiers ou techniques qui leur assureront une évolution aussi favorable que possible".*

Compte tenu des dominantes mécaniques et métallurgiques de l'économie ardennaise, le Midest à Paris, premier salon mondial de la sous-traitance industrielle

avec 50 000 visiteurs quatre jours durant, est un rendez-vous international dont beaucoup de chefs d'entreprises des Ardennes ne peuvent pas se passer. La CCI des Ardennes les a donc accompagnés au Midest 2006 (du 7 au 10 novembre) et, sur place, les a aidés à stimuler leurs efforts commerciaux.

Huit entreprises ardennaises (mécano-soudure, découpages, inserts métalliques, outillages de presse, fonte d'aluminium, estampage, fonte grise) ont participé au Midest avec la CCI (quatre autres entreprises y étaient présentes à titre individuel). Elles ont été rassemblées sur deux pôles d'excellence que la CCI des Ardennes avait mis en place dans les sections spécialisées du salon parisien : forge, fonderie, chaudronnerie et mise en forme et découpage des métaux. À noter que pendant une journée, le stand de la CCI a accueilli une délégation d'une dizaine d'entreprises namuroises conduite par le Bureau économique de la Province de Namur.

Cette visite a permis aux sociétés ardennaises d'engager des discussions avec d'éventuels partenaires de proximité.

Contact : Anne BIBOT
 abibot@ardennes.cci.fr - 03 24 27 87 58

Innovact et du Midest



Christophe Gorius, directeur commercial

La Fonderie Vignon mise sur la haute technicité

Cette société familiale dirigée par Alain Moret emploie 35 salariés à Haraucourt. Elle a réalisé l'an passé 3 M d'euros de chiffre d'affaires, dont 12% à l'exportation, notamment en Belgique et en Italie, en concevant des pièces sur plan pour des fabricants de pompes, de compresseurs, de moteurs diesel... La Fonderie Vignon élabore la fonte lamellaire et la fonte sphéroïdale et produit annuellement mille tonnes de pièces. Mais pour perdurer sur ses marchés, elle a choisi voici quelques années déjà, de fabriquer des pièces techniques "fortement noyautées", à l'unité ou en petites séries allant de quelques centaines de grammes à la tonne, réalisées en "moulage main" ou en "moulage machine". Sa participation au Midest 2006 lui a permis d'obtenir de nouveaux contacts, en particulier sur les marchés français et belges.



Cylindre de compression

Compas, une PMI attentive aux clientèles particulières

"Notre force, c'est d'être à l'écoute de nos clients, de savoir développer avec eux des produits spécifiques, très particuliers, de respecter un cahier des charges et de les conseiller sur des aspects techniques avec pour certaines applications des dépôts de brevets" explique Philippe Lagny, directeur général de la Sarl Compas, PMI installée à Ham-les-Moines employant 15 salariés et réalisant un million d'euros de chiffre d'affaires.

"Si nous n'étions pas capables de réaliser ces pièces particulières, nous n'existerions plus depuis longtemps" affirme le chef d'une entreprise familiale qui a été créée au XIX^{ème} siècle. Compas découpe, emboutit et fabrique des rondelles en plus de pièces spéciales sur plan. La PMI peut produire des séries de 20 pièces à 1 000 000 de pièces et se garde bien de dépen-



Philippe Lagny, directeur général

dre uniquement de la sous-traitance automobile. La souplesse : c'est l'autre force de Compas dont les clients sont des fabricants de boulonneries et visseries, des constructeurs de sous-ensembles mécaniques, des entreprises sous-traitantes dans les domaines du bâtiment, de la chaudronnerie, de la robinetterie ou du matériel agricole. "Grâce à cette souplesse, nous pouvons stabiliser notre effectif de salariés, souligne Philippe Lagny. Mais les augmentations de prix des matières premières pèsent lourdement sur nos prix de revient, nos frais de structures, bien qu'ils soient très réduits par rapport à ceux d'une grande entreprise". Par ailleurs, Compas qui a participé avec la CCI des Ardennes au Midest 2006, investira encore en 2007 dans la modernisation de ses outils de production afin d'être présent sur de nouveaux marchés en France et à l'étranger avec toujours ce même objectif de flexibilité.

(suite page suivante)



Pose de la première pierre de l'entreprise Lafarge Couverture de Signy-l'Abbaye le 17 novembre dernier par son futur directeur, un ardennais.

Alain Absous assure le suivi de la conception de l'usine, puis prendra en charge la direction à temps plein en septembre 2007. Il sera entouré d'une équipe de 70 employés.



Participez à l'enquête sur la sous-traitance !

Dans les Ardennes, la métallurgie met en œuvre un large éventail de technologie et fait vivre de nombreux fournisseurs de services et de sous-traitance. Mais la totalité des besoins des entreprises de la métallurgie ardennaise n'est pas couverte par des fournisseurs locaux.

La CCI des Ardennes a donc lancé une enquête afin d'identifier les besoins des entreprises de la métallurgie ardennaise qui ne sont pas satisfaits par l'offre locale et qui constituent un marché viable.

En octobre 2006, elle a adressé un questionnaire à chaque entreprise concernée. Les chefs d'entreprise doivent y prêter une attention soutenue. Les réponses demeureront strictement confidentielles.

Les services de la CCI se tiennent à la disposition des destinataires s'ils souhaitent des précisions ou apporter leurs suggestions quant aux buts et au déroulement de l'enquête.

Contact : Hubert ROSOY
hrosoy@ardennes.cci.fr - 03 24 56 62 68



La fonderie Hamel s'est diversifiée en s'installant dans les Ardennes

En 1996, lorsque la Fonderie Hamel, spécialiste de l'aluminium sous pression, s'installe à Haybes à la Pointe des Ardennes, la fabrication de support de plaques funéraires représentait 80% de son chiffre d'affaires (CA). Aujourd'hui, la part du funéraire est réduite à 50%.

Hamel ne veut pas dépendre de l'unicité d'un marché. L'entreprise emploie 12 salariés dont un commercial et réalise 1,4 M euros de chiffre d'affaires annuel en fabriquant toutes sortes de pièces (trois millions par an) de petites et moyennes séries (de 1 000 à 10 000 pièces). "Les volumes étant plus petits, nos prix sont plus élevés, mais nos délais de livraison sont plus rapides, ce que ne savent pas faire les Asiatiques. De plus nous apportons des services à nos clients : grenailage, peinture, assistance à la conception des plans d'une pièce, etc." précise Michel Vanderperre, gérant de la société Hamel fondée dans le Nord en 1947.

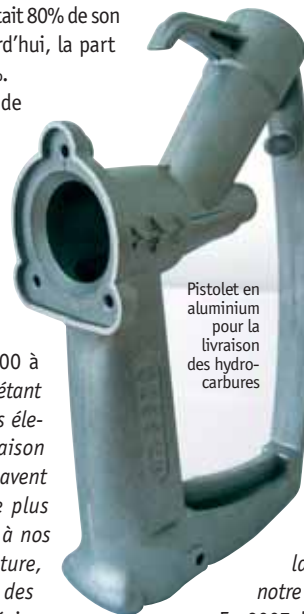
Le chef d'entreprise a préféré automatiser et robo-

tiser sa production que de la sous-traiter en Asie.

Résultat : un savoir-faire de très grande qualité qui lui a valu, à la longue, une grande diversité de clients. "Nous travaillons pour des papetiers, des prestataires de loisirs, pour les installateurs de chaufferies, pour des fabricants de luminaires, affirme Michel Vanderperre. Nous avons beaucoup de clients chez les fabricants de clôtures, de matériel médical, d'armoires électriques ou de caves à vin et même dans les installations de distribution de carburants". Ce choix de la diversité des marchés doit s'entretenir en permanence.

La fonderie Hamel a apprécié le soutien de la CCI qui lui a permis en 2006 de participer au Midest. "Nous y avons pris beaucoup de contacts, souligne le chef d'entreprise, qu'il faut savoir prolonger par la suite mais qui sont indispensables à notre développement".

En 2007, la fonderie Hamel compte investir dans l'achat d'une petite fonderie qui lui permettra d'augmenter son chiffre d'affaires de 150 000 euros par an.



Pistolet en aluminium pour la livraison des hydrocarbures

Un étudiant ardennais au MIDEST

Chaque année, la CCI des Ardennes propose aux étudiants ardennais que l'un d'entre eux participe au MIDEST. C'est Vincent Deligny, étudiant en 2^{ème} année de BTS technico-commercial au Lycée François Bazin de Sedan, qui a bénéficié de ce partenariat avec la CCI des Ardennes. "Je voulais connaître l'ambiance d'un grand salon international, explique-t-il.

C'est une expérience exceptionnelle : j'ai été en contact avec de nombreux chefs d'entreprise, c'est très important pour mon avenir professionnel et un partenariat gagnant avec la CCI, conclut-il. J'ai découvert des passerelles entre mon univers scolaire et celui de l'entreprise".



Comment céder votre entreprise à un salarié ?



Création et reprise d'entreprise : un forum très fréquenté.

Les 13 et 14 octobre 2006 à Charleville-Mézières, le Forum de la création et de la reprise d'entreprises organisé par la CCI et la Chambre de Métiers des Ardennes a rassemblé 233 visiteurs.

Ce forum a réuni tous les partenaires intervenant dans le parcours des porteurs de projet de création ou de reprise d'entreprise. Ces derniers ont été accueillis par des conseillers des deux chambres consulaires. Durant deux jours, le forum a organisé 16 réunions d'informations sur les démarches à entreprendre lorsque l'on veut créer ou reprendre une entreprise. 40 ateliers ont abordé cinq thèmes principaux : le choix de la forme juridique, la fiscalité de l'entreprise, son financement, la préparation commerciale du projet et la création par reprise d'activité.

À l'issue du forum qui a proposé aux visiteurs des entretiens personnalisés et des témoignages de chefs d'entreprise, les conseillers de la CCI des Ardennes ont enregistré 68 demandes de rendez-vous de la part de porteurs de projets ardennais.

N° Vert : 0800 08 88 08

Dans le cadre des journées de la cession d'entreprise mises en place par les CCI de Champagne-Ardenne, la CCI des Ardennes, en collaboration avec la Chambre de Métiers des Ardennes, a organisé le 9 novembre à Charleville-Mézières une conférence sur le thème : *“Céder votre entreprise... Et pourquoi pas à un salarié”*.

Une étude d'Oseo BDPME montre qu'une entreprise sur trois en France est reprise par des anciens salariés. Autre révélation : le phénomène n'est pas limité aux entreprises en difficulté. De plus, la transmission de l'entreprise à certains de ses salariés favorise le succès de l'opération. Le risque d'échec serait diminué d'un tiers. *“De ce fait,*

note la banque Oséo, les établissements financiers ont souvent une approche différente d'accompagnement des reprises par des salariés et les montages juridiques peuvent être d'une grande diversité”.

La conférence a réuni trente participants représentant 19 entreprises ardennaises. Le chargé d'affaire d'Oséo dans les Ardennes, Jérôme Bouquet et Philippe Clément, avocat du cabinet Fidal, leur ont présenté la transmission d'entreprise, et en particulier, la transmission aux salariés englobant le financement de ce type d'opération et ses modalités techniques.

Contact : Joël Malicet
jmalicet@ardennes-cci.fr
03 24 56 62 65

Bernard Blaimont (Arti à Prix-les-Mézières) et Martial Legrand (Les Ressorts Ardennais à Fumay) ont apporté le témoignage de leurs expériences de reprises d'entreprises dont ils furent les salariés.

Il y a un an, tandis que le groupe Ségula se réorganisait, il a souhaité céder l'entreprise de maintenance industrielle, Ségula Ingénierie et Maintenance, que dirigeait Bernard Blaimont.

“Le groupe m'a fait une proposition que j'ai acceptée. Nous avons négocié la cession de l'entreprise avec ses bâtiments et son fonds de commerce. Retour sur investissement au bout de 7 ans. Un pool bancaire m'a aidé (Crédit agricole, LCL, Caisse d'Épargne et Oséo). Ségula est actionnaire à un peu moins de 25% de la nouvelle entreprise : l'Ardennaise de réalisation de travaux industriels (ARTI). Elle emploie 105 salariés et réalise 9,5 M d'Euros de chiffre d'affaires dans trois secteurs d'activités : la maintenance industrielle, la construction de machines spéciales et la réalisation de bandes transporteuses”.

Témoignage de Martial Legrand

“J'avais 16 ans quand j'ai été embauché par Xavier Lorent, propriétaire des Ressorts Ardennais à Fumay, raconte Martial Legrand, 43 ans. J'y ai travaillé pendant 23 ans. Quand Monsieur Lorent est parti à la retraite, il m'a naturellement proposé de reprendre l'entreprise. Il m'y a beaucoup aidé. En 2001, j'ai pu emprunter 150 000 euros pour acheter le fonds et les machines. Aujourd'hui je travaille avec un apprenti. J'ai réalisé 170 000 euros de chiffre d'affaires cette année et je compte acheter l'an prochain les murs de mon entreprise”.